

Lettre de soutien

Regroupement des habitants du Petit Pic et du Grand Pic
Chez Fernand Ciarra
Le Grand Pic
87330 BUSSIÈRE-BOFFY

J'ai pris connaissance des difficultés rencontrées par les familles de Bussière-Boffy qui ont choisi, pour vivre sur leur terrain, des habitats nomades ou semi nomades de type yourte ou mobile home.

Je partage leur incompréhension devant les difficultés qu'elles ont pu rencontrer dans leurs démarches administratives.

Je partage leur indignation devant les propos que le Maire, Monsieur Barrière, a tenu oralement lors de sa dernière campagne électorale, défendant à leur égard l'idée d'un "nettoyage des marginaux".

Je suis convaincu que ces familles assument leur place dans la commune en faisant vivre l'école, par leur participation active à la vie citoyenne et associative, par leur action en faveur de l'accueil d'artistes ou de voyageurs.

J'estime qu'elles participent, par leurs habitations originales et leurs métiers artistiques, à l'ouverture, à l'épanouissement, et au développement de l'imaginaire de la population, nécessaires à la vie sociale.

Je soutiens leurs choix de mode de vie et de simplicité volontaire, qui vont dans le sens de la protection de l'environnement et de la décroissance, devenues aujourd'hui des priorités mondiales.

Je souhaite que la municipalité s'engage à faire coexister pacifiquement les habitants, qu'ils soient nomades ou sédentaires, en protégeant les droits de chacun à choisir son mode de vie, dans le respect de l'environnement et du bon voisinage.

Je regrette que l'avis, pourtant très favorable, du commissaire enquêteur lors de la récente mise à jour de la carte communale, n'ait pas été pris en compte par le Conseil municipal.

Je soutiens la demande de reclassement des terrains de ces familles en zone urbanisable dans la carte communale, qui leur permettrait de régulariser la situation de leur habitat, comme l'a recommandé l'avis du Commissaire enquêteur, lors de l'enquête publique pour la révision de la carte communale en 2008.

Je soutiens leur demande d'une rencontre de conciliation avec le Maire et le Conseil municipal, afin qu'ils puissent échanger ensemble leurs points de vue, et trouver une solution satisfaisante pour tous.

Fait pour valoir ce que de droit, le

2009

Nom, Prénom

Adresse

Signature